

A LA UNE

Amnesty International veut rencontrer l'Armée

L'ONG des droits de l'Homme, Amnesty International en visite en Algérie depuis une semaine, compte interpellier l'Armée sur la crise en Kabylie où elle compte se rendre, ainsi que sur la question des disparus et les réformes de la justice.

La délégation d'Amnesty International (AI), une ONG de défense des droits de l'homme, en Algérie depuis une semaine, compte saisir les autorités militaires sur les multiples cas d'impunité enregistrés depuis le début de la crise en Kabylie, a annoncé hier l'un de ses membres, Philippe Luther, au cours d'une conférence de presse animée à l'hôtel El Djazaïr. « On a des questions bien précises à poser à cette institution et qui ont trait au système de justice militaire, des procédures de suivi des affaires devant les cours militaires. Nous voulons apprendre comment les responsables militaires doivent rendre des comptes de leurs actions, dont celles relatives à la situation en Kabylie », a-t-il déclaré. L'absence d'AI de notre pays depuis deux ans pour n'avoir pas obtenu de visa n'a pas empêché cette dernière, selon lui, de suivre la crise née du Printemps noir, de collecter des informations et de publier des communiqués condamnant « la forme meurtrière » par laquelle les différents services de sécurité ont riposté au mouvement citoyen. Si les choses se présentent sans entraves pour ce qui relève des autorités civiles, à



Moh/Le Matin

Roger Clare, chef de la délégation d'Amnesty, hier lors de son point de presse.

savoir les ministres de l'Intérieur et de la Justice notamment, ce n'est pas le cas pour les instances militaires. « Les premières indications ne sont pas prometteuses », explique M. Luther qui précise que la délégation ne compte pas baisser les bras mais relancer les parties concernées. Toujours à propos du dossier Kabylie, l'on apprend que les membres de la

délégation comptent se rendre incessamment dans la région, tout au moins à Tizi Ouzou, pour y rencontrer les représentants du mouvement citoyen, les défenseurs des droits de l'homme ainsi que les familles des victimes de la répression. Les animateurs de la conférence de presse déplorent à ce propos le peu d'empressement des autorités du pays à traduire par des

actes les promesses et autres déclarations de bonnes intentions quant à un règlement définitif de cette crise. Et de rappeler les promesses de M^e Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de défense des droits de l'Homme (CNCPDH), ainsi que la commission d'enquête mise en place en 2001. Ce reproche ne concerne pas

uniquement cet aspect, mais également les réformes engagées par le pays dans divers secteurs et dont la concrétisation tarde à aboutir. Il en est ainsi notamment de la réforme de la justice qui doit se faire par « l'esprit et par l'application des lois », indique Roger Clare, chef de la délégation. Quant au volet des droits de l'homme, il estime que l'Algérie doit encore fournir des efforts en vue de faire en sorte que l'évolution en la matière soit « irréversible et pouvoir prétendre que les droits de l'homme sont définitivement installés ». Il estime, par conséquent, qu'il est encore tôt de conclure que les choses ont progressé dans ce domaine depuis la dernière visite de cette ONG en 2000 dans la mesure où les dossiers soulevés à l'époque demeurent non résolus. Il s'agit notamment de celui des disparus pour lequel Amnesty International compte rencontrer des défenseurs des droits de l'homme. Pour les membres de cette délégation, cette question, en plus des cas de torture, pose le problème de l'impunité en Algérie que la crise en Kabylie n'a fait qu'accentuer.

Mekioussa Chekir